



# PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

### ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS

Vu les articles R.28 et R.101 du code électoral ;

Vu la circulaire n° NOR : INTA2213779J du ministre de l'intérieur en date du 12 mai 2022 ;

Vu le tirage au sort des emplacements d'affichage effectué le 20 mai 2022 ;

Vu les résultats du premier tour du scrutin du 12 juin 2022 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

#### ARRÊTE

ARTICLE 1er – La liste définitive des candidats et de leurs remplaçants aux élections législatives du 19 juin 2022 est fixé ainsi qu'il suit :

Pour la 6ème circonscription

| N° | NOM et Prénom du candidat | NOM et Prénom du remplaçant |
|----|---------------------------|-----------------------------|
| 1  | Monsieur BOULOGNE Anthony | Madame RIBAU Angelina       |
| 2  | Mme FIAT Caroline         | Monsieur HEZARD Julien      |

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à chacun des maires du département ainsi qu'à chaque candidat.

Nancy, le 14 juin 2022

Le préfet  
Pour le préfet  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



Julien LE GOFF